

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



# « Prêts, partez ! » 2014 Alpes-de-Haute-Provence

## POUR ETRE BENEFICIAIRE DU DISPOSITIF D'AIDE AU PREMIER DEPART :

- Vous devez être allocataire de la CAF des Alpes-de-Haute-Provence
- Vous devez être bénéficiaire des Bons Vacances attribués par la CAF des Alpes de Haute-Provence (obligation de présenter ce Bon pour chaque inscription)
- Votre enfant ne doit jamais être parti en vacances dans le cadre de séjours organisés
- Vous devez vous procurer la brochure "Prêts, partez !" si vous ne l'avez pas déjà

\* Soit auprès de l'UNAT PACA demande par courrier à :

**UNAT PACA**  
**chez Vacances Léo Lagrange**  
**67, la Canebière**  
**13001 Marseille**

\* Soit par téléphone au **06 82 25 22 95**

\* Soit sur le site Internet UNAT PACA **www.unat-paca.asso.fr**

\* Soit auprès de votre Caisse d'Allocations Familiales.  
Vous pourrez également trouver la brochure dans les centres sociaux, les lieux d'accueil Caf et certains CCAS... du département

## MODALITES D'INSCRIPTION

### Pour inscrire votre enfant c'est très simple !

Une fois la brochure « **Prêts, partez !** » en main vous choisissez 2 séjours (votre enfant sera inscrit sur le choix 1 en priorité en fonction du nombre de places disponibles).

Vous trouverez ensuite à la fin de la brochure tous les documents à remplir et à renvoyer pour constituer le dossier d'inscription de votre enfant :

- Dossier d'inscription
- Attestation sur l'honneur que votre enfant n'est jamais parti en vacances dans le cadre de séjours organisés
- Certificat médical d'aptitude aux sports proposés
- Fiche sanitaire
- Fiche d'identité de l'enfant
- Autorisation parentale pour les activités sportives et droit à l'image
- Signature du règlement intérieur

Avec cela, il faut également nous fournir :

- Une copie du bon vacances attribué par la CAF
- La copie des certificats de vaccinations obligatoires
- La copie d'attestation de la carte vitale ou CMU à jour
- Un chèque de caution de 40 € à l'ordre de UNAT PACA
- Le règlement de votre participation au séjour, calculé en fonction de votre quotient familial et de la durée du séjour à l'ordre de UNAT PACA
- 2 photos d'identité de l'enfant

Vous renvoyez l'ensemble à : **UNAT PACA**  
**chez Vacances Léo Lagrange - 67, la Canebière - 13001 Marseille**



# Tarifs des séjours

## SÉJOUR ENFANT DE 6 JOURS

Quotient Familial	Participation famille*
0 à 526	105,54 €
527 à 637	119,82 €
638 à 775	137,46 €

## SÉJOUR ENFANT DE 10 JOURS

Quotient Familial	Participation famille*
0 à 526	175,90 €
527 à 637	199,70 €
638 à 775	229,10 €

## SÉJOUR ENFANT DE 7 JOURS

Quotient Familial	Participation famille*
0 à 526	123,13 €
527 à 637	139,79 €
638 à 775	160,37 €

## SÉJOUR ENFANT DE 14 JOURS

Quotient Familial	Participation famille*
0 à 526	246,26 €
527 à 637	279,58 €
638 à 775	320,74 €

## SÉJOUR ENFANT DE 8 JOURS

Quotient Familial	Participation famille*
0 à 526	140,72 €
527 à 637	159,76 €
638 à 775	183,28 €

## SÉJOUR ENFANT DE 15 JOURS

Quotient Familial	Participation famille*
0 à 526	263,85 €
527 à 637	299,55 €
638 à 775	343,65 €

**\* Le tarif indiqué correspond au reste à charge des familles. Les aides sont déjà déduites du tarif. Aucun calcul n'est à faire.**